



Solde de tout compte négatif

Par **gijulien**, le **08/03/2010** à **10:42**

Bonjour,

Ma femme a été embauché par une entreprise pour un CDD de 6 mois.

Elle a été arrêté en gros les 2 derniers mois pour depression. A la fin du contrat elle a reçu un solde de tout compte négatif de plus de 500 euros et sur le bultin de salaire à son brut de 1343.77, on lui retire 1033,70 (libellé "retenue entree/sortie") et on lui retire encore 1653,90 (libellé " absence maladie N.P.") après ils ajoutent la prime de précarité et les congés payés => donc brut négatif de 583,05€

Quelqu'un pourrait-il me dire comment faire car nous n'avons pas les moyens de payer ce qu'il nous demande. Comment est-il possible de réclamer de l'argent à quelqu'un qui n'a pas travaillé et qui est malade.

Merci de votre aide